



FRAKTION



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 4 octobre 2016

Monsieur le Président,

Par la présente nous avons l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Intérieur au sujet des fabriques d'églises et des conventions à conclure entre les communes et les fabriques d'églises concernant les édifices religieux :

- Monsieur le Ministre peut-il nous indiquer combien de titres de propriété, ou de conventions sont parvenus au ministère de l'intérieur au 1^{er} octobre 2016 ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Diane Adehm
Députée

Gilles Roth
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

Luxembourg, le 7 novembre 2016

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
07 NOV. 2016

Monsieur Fernand ETGEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
Service central de législation
43, blvd Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Concerne : Question parlementaire n° 2441 du 4 octobre 2016 des honorables députés
Diane Adehm et Gilles Roth au sujet des conventions conclues entre les
communes et les fabriques d'église concernant les édifices religieux

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire sous
rubrique. La version électronique a été transmise à vos services par voie de courriel.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Ministre de l'Intérieur

Dan Kersch

Réponse de Monsieur le Ministre de l'Intérieur à la question parlementaire n°2441 des honorables Députés Diane Adehm et Gilles Roth au sujet des conventions conclues entre les communes et les fabriques d'église concernant les édifices religieux.

En complément à ma réponse fournie à la question orale en la matière de l'honorable Député Diane Adehm à l'occasion de l'heure de questions au Gouvernement lors de la séance publique de la Chambre des députés en date du 12 octobre 2016, je tiens à informer les honorables Députés Diane Adehm et Gilles Roth que huit conventions conclues entre communes et fabriques d'église portant sur le statut de propriété des édifices religieux sont parvenues au ministère de l'Intérieur à la date du lundi 3 octobre 2016.